

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS
US AN \$1.00
SIX MOIS \$0.50
STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

FONDÉ EN 1886

ANNONCES

Première insertion 10 cts la ligne
Insertions subséquentes 5 cts la ligne
Conditions spéciales
pour annonces à long terme

LE PROGRES DU SAGUENAY

Le numéro : 2 sous

ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Le numéro : 2 sous

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORP. — PROPRIETAIRE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

REDIGÉ EN DOLLAR ORATION

SUR LE LAC EN CANOT

(LAC DES ISLETS)

A mon gai compagnon et clairvoyant guide,
EUDORE BOIVIN.

—Sur vos lits de sapin vous poursuivez en songe
L'original qui vous fait et la truite qui plonge
Aux noirs profondeurs où luit un reflet d'or.
Intépides chasseurs de nuit, dormez encor.

Laissons à nos amis leurs captures de rêve,
Dès l'aube, Endore et moi descendons à la grève.
D'un tour de main, entre deux pierres émergent
Nous poussons le canot, et nous voilà nageant!
Et sur le lac dormant qu'aucun souffle ne plisse
Notre légère écorce uniformément glisse.
Entre les noirs sapins qui, comme des géants
Innombrables, depuis des ans et puis des ans,
Veillent autour des eaux, dans leur fière attitude,
Au large tout repose et tout est solitude.
Par instants, toutefois, mélancolique et doux,
Monte dans le silence et coule jusqu'à nous
Le cri de deux huards qui naissent vers les îles.
Derrière la forêt aux cimes immobiles
Une rose clarté jaillit. Le ciel est pur,
Et, comme un canot blanc qui roque en plein azur,
Un fin croissant de lune à l'occident s'efface.
Dieu! quel le monde est beau qui nous voile la face!
Et comme on l'entrevoit derrière ces splendeurs,
Toi, l'Infini!...

Tantôt jasant, tantôt rêveurs,
Sur le lac transparent, entre deux ciels limpides,
Nous allons, à plaisir, sans efforts, si rapides
Que les arbres des monts et les prochains îlots
Semblent venir à nous en courant sur les eaux:
Vitesse sans cahots, par de clairs paysages,
Qui nous baigne d'air pur et de fraîches images.
La lumière se joue, au-dessus de nos fronts,
Dans les hauteurs du ciel, et, sous nos aïrons,
Lorsque nos yeux ravis s'abaissent, ils admirent
Les mêmes cieux d'azur qui dans le lac se mirent,
Et le même canot d'argent si bien arqué
Qui fait, par le soleil aux flèches d'or traqué,
Et sombre, lentement, dans les flots de lumière.

Mais nous avons atteint la place contournée
Où, notre perche en main, l'œil allumé d'espérance,
On nous a vus, d'un poignet prompt et jusqu'au soir,
Faisant briller la mouche au miroir de l'eau vive,
Amener à foison des truites sur la rive.
Avec moins de succès, la même passion,
Nous jetons, ce matin, notre ligne au poisson.
Mais le poisson dormait au fond de sa demeure...
Et, dans l'éclat doré du jour, au bout d'une heure,
Par coups rythmés, avec lenteur, nos aïrons
Nous ramènent au large, et voguent... Nous rentrons.

Piquons, droit devant nous, sur la pointe de l'île,
Entre la passe, à gauche... Et notre esquif, docile,
Nous porte sur les eaux, au point fixé par nous.
Nous pagayons, tous deux, buste droit, à genoux.
Tandis que nos regards fouillent au loin la rive,
Du sein des bois profonds, tout près de nous, arrive
Un énorme original au front empanaché.
—Voyez!...

Du même coup le canot a penché.
Avec des yeux d'enfants, grands ouverts de surprise,
Et des yeux de chasseurs, brûlants de convoitise,
Nous regardons marcher ce superbe animal.
—Le tuez? — A quoi bon? Il ne fait pas de mal...
Au contraire: à propos, et comme par miracle,
A notre ardeur de voir il se donne en spectacle.
Du reste, aucun fusil!... rien que des hameçons!
De nos seuls yeux braqués, tous deux nous le fixons,
Quel tableau! Mufle en l'air, renversant son panache,
Sur le bois sombre, en relief fauve, il se détache.
Puis il entre dans l'eau, broute des herbes, boit,
Et soudain, se dressant inquiet, on le voit
Inspecter l'horizon de son regard jarouche,
Pendant que, dédaigneux, des deux coins de la bouche
Il laisse ruisseler le liquide pareil
A des filets d'argent qu'irise le soleil;
Puis, tel un patriarche aux calmes habitudes,
De son pas lent et lourd il rentre aux solitudes.

D'émotion et de plaisir tout frémissant,
J'aurais mieux aimé voir qu'avoir cédé du sang...
Dans tout chasseur ardent un primitif sommeil;
Mais dans ce primitif un poète s'éveille:
L'un veut tuer, — et l'autre à son aise admire.
L'un est un homme de proie et prompt à massacrer.
L'autre, avec un tableau vivant, pris sur nature,
Dépense par les yeux sa jouissance pure.
Etre pêcheur, chasseur, c'est être adroit et fort;
Etre poète, c'est, à coup sûr, plus encor!...
Aussi puis-je penser: "Quel plaisir fut le nôtre!
Si je ne fus pas l'un, je fus peut-être l'autre;
Même, à l'occasion, je serais bien les deux...
Mais, de le proclamer, je serais hasardeux!"

Nous pêchâmes la lune et chassâmes l'image.
J'en connais qui diront: "Des rêves, beau dommage!"
Sémaine de Chicoutimi, 4 décembre 1910.
J. HOELLARD, ptre Eudiste.

INCONSEQUENCE

Le collaborateur d'occasion du *Travailleur* qui s'étudie depuis quelque temps à embrouiller la question du chemin de fer Roberval-Saguenay, sait-il bien qu'il contredit tout ce que ce journal a publié, il n'y a pas encore très longtemps, sur un projet identique: le chemin de fer de Péribonka, sur la Côte Nord du Saguenay?

S'il s'était donné la peine de lire ce que a été dit à ce sujet, il se serait aperçu qu'il combat aujourd'hui un projet dont le *Travailleur* s'était fait le champion, qu'il avait défendu contre les attaques de ceux qui, tout en ne le désapprouvant pas, blâmaient la façon dont il avait été lancé. Personne ne s'opposait à l'idée de ce projet, tous reconnaissaient que la construction d'un chemin de fer sur la Côte Nord du Saguenay serait d'un immense avantage à la population du territoire qu'il traverserait.

Envisagé au point de vue agricole, industriel et commercial, ce projet était excellent. Il l'est encore et bien davantage depuis que des hommes d'affaires, avec le capital nécessaire pour le mettre à exécution, l'ont étudié et sont prêts à le faire entrer dans le domaine des choses pratiques.

On reprochait au confrère, lorsqu'il lança l'idée, de ne pas s'aboucher avec des capitalistes capables de la réaliser. Comme d'habitude, chez ce monde-là, aussitôt qu'il est question d'un projet quelconque, que ce soit d'un chemin de fer ou d'un moulin de pulpe, si ce n'est pas MM. McKenzie & Mann ou M. Price qui les entreprennent, il n'arrivera jamais à terme. Si surtout, c'est M. Dubuc qui s'en empare, le projet devient ridicule, il en vaut plus rien et ne mérite plus que d'avorter. Prenez le chemin de fer de la Baie des Ha! Ha! par exemple. Est-ce que le *Travailleur*, Girard et sa bande ne se sont pas lancés contre son exécution dès l'instant qu'il est tombé entre les mains de M. Dubuc? Le projet du chemin de fer de Péribonka était, l'année dernière, lorsque le *Travailleur* commença à en parler, le projet par excellence, supérieur à celui du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!, un projet destiné à révolutionner la situation économique de toute la Côte Nord du Saguenay. Ceux qui avaient le malheur de mettre en doute, non pas la valeur, mais les moyens employés pour la réalisation de l'entreprise, étaient voués aux gémonies et passaient aux yeux du confrère pour les pires ennemis du bien public. Maintenant que M. Dubuc et le groupe de capitalistes qui le secondent, parlent sérieusement de le construire, le *Travailleur* combat le projet avec autant de vigueur qu'il en a mis à le défendre en 1908. Ce pauvre Girard était tellement apeuré des conséquences qui résulteraient de l'exécution de l'entreprise par d'autres que par ceux avec qui il est lié, qu'il s'emploie, comme il a toujours fait du reste, à amener les populations des paroisses du Lac St-Jean contre le projet du chemin de la Côte Nord du Saguenay, dont il disait ce qui suit à l'assemblée de Ste-Anne, le 3 janvier 1909:

"Quant au mérite du projet, notre député déclara qu'il était du plus grand intérêt pour toute la région tant au point de vue de la colonisation qu'à celui de l'industrie forestière. Nos jeunes gens, dit-il, n'ont pas la hardiesse de nos ancêtres, ils ne veulent pas s'enfoncer dans la forêt sans avoir des voies de communication, et le chemin de fer est l'idéal de ce moyen de communication. J'ai déjà, ajouta-t-il, soumis aux ministres ce projet et je suis convaincu que la prochaine fois que le gouvernement accordera des subsides aux chemins de fer, celui que vous mentionnez dans votre adresse ne sera pas oublié."

Depuis qu'une compagnie s'est formée pour demander une charte pour construire ce même chemin, dont le tracé, sur beaucoup de points, est préférable à celui de Péribonka, que recommandait M. Girard, celui-ci a parcouru à peu près toutes les paroisses du Lac St-Jean pour présenter à ceux qui veulent encore l'écouter, les dangers auxquels ils s'exposent s'ils permettent à la nouvelle Cie de construire. Il les berne avec des arguments qui n'ont aucun caractère de plausibilité et dont le principal consiste à les épouvanter avec la perspective que M. Dubuc va s'emparer, au grand détriment de la région, de leur bois et de celui de la couronne. Il leur représente le chemin de fer de la Baie des Ha! Ha! comme un exemple néfaste de ce que peut faire un homme qui n'a en vue que son intérêt personnel. Il va jusqu'à dire que les citoyens de Bagotville et St-Alexis sont unanimes à maudire ce chemin qu'ils ont pourtant sollicité à cors et à cri, allant jusqu'à souscrire \$12,000 pour aider à sa construction.

Ce sont avec des tels arguments qu'il compte amener les paroisses de son comté à se déclarer contre un projet dont il vantait l'importance, tout récemment encore.

Que d'autres que M. Dubuc en soient les entrepreneurs, M. Girard n'y trouverait rien à redire. Le projet si beau d'abord, puis si désastreux, redeviendrait excellent, dès que M. Dubuc en serait exclu. Ce n'est pas au projet que M. Girard en veut, mais à celui qui se propose de l'exécuter. Tel est cet homme, toujours prêt à sacrifier les intérêts de son comté à ses rancunes et à ses petits intérêts.

Y a-t-il lieu de s'étonner des actions de M. Girard? N'a-t-il pas sacrifié avec la même légèreté les intérêts du pays en votant, contre ses convictions, en faveur du bill de la marine? N'a-t-il pas déclaré en public, à Ste-Anne et à Tadoussac, qu'il ne croyait pas plus que ses mandants à la nécessité d'une marine de guerre pour le Canada, mais que pour rester dans les bornes grâce de son maître et conserver la distribution à sa guise du patronage, il lui avait fallu voter pour cette mesure néfaste. Il ne croit pas davantage à ce qu'il dit aux électeurs du Lac St-Jean sur cette question du chemin de fer Roberval-Saguenay. Comme pour le bill de la marine, il a deux manières diamétralement opposées de l'envisager. Il y est favorable si un tel construit le chemin, mais il y est opposé, si c'est un autre. Et le *Travailleur*, qui est la chose à M. Girard, ne parle pas autrement que lui. Au fond, ce journal aimerait à favoriser des œuvres qu'il sait être à l'avantage de tous, mais il n'est pas libre. M. Girard le lui défend et il faut obéir ou gare la trique. Il n'a pas encore perdu le souvenir de celle qu'il reçut le jour où il publia un article contre le bill de la marine, après l'élection de St-Jean.

QUATORZE MILLIONS - 14,000,000. - POUR LA MILICE
ET LA MARINE UN SEUL MILLION
POUR L'AGRICULTURE
C'EST M. GIRARD QUI VEUT CELA

DEUXIEME PHASE

Le projet du Chemin de fer Roberval-Saguenay fut lancé le 26 septembre 1910, à l'assemblée de la Chambre de Commerce du Saguenay, tenue à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi.

A cette assemblée, des résolutions furent adoptées par un vote unanime, approuvant ce projet et recommandant aux membres de l'Association d'en faire connaître les avantages aux citoyens des paroisses qui devaient en bénéficier. Ce travail d'éducation du peuple, a été fait; des hommes dévoués, reconnus dans la région par leur esprit public ont parcouru le comté du Lac St-Jean, particulièrement les lieux où devra passer la voie ferrée projetée. Ils ont été accueillis avec empressement partout où ils ont passé.

Le souvenir de leur passage était encore tout frais dans l'esprit des gens, que M. Girard, suivi ou accompagné de ceux qui se traînent ordinairement à sa suite, lorsqu'il y a du mal à faire, et quelquefois seul, épouvanté de constater que ce chemin de fer, dont il recommandait autrefois la construction, courait le risque d'être construit par un groupe d'hommes à qui il a juré haine éternelle, M. Girard, l'ouvrier du Canadien-Nord, l'homme lige de MM. Mackenzie & Mann, entra aussi en campagne. On le vit parcourir les paroisses de son comté et dénoncer le projet Roberval-Saguenay et les hommes qui s'offraient de le mettre à exécution.

Aux uns, il disait que les promoteurs voulaient s'emparer du bois de la région, aux autres que ce chemin de fer ne passerait que là où ça ferait l'affaire à M. Dubuc, et que, dans l'élaboration du projet, les besoins seuls de la Cie de Pulpe de Chicoutimi et non ceux des habitants du Lac seraient considérés; à d'autres, qu'il en serait de ce chemin ce qui en a été du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!, dont tout le monde se plaint et que tous préféreraient ne pas avoir, et cent autres raisons aussi sennées que les précédentes.

Il en dit assez cependant pour créer un certain malaise parmi la population qui est maintenant agitée en sens contraire et réduite aux conditions où elle est toujours après que M. Girard l'a bouleversée. La division, grâce à laquelle notre député s'est toujours maintenu, règne aujourd'hui en maîtresse dans le Lac.

Cependant, quoique ait fait et dit M. Girard, le projet n'en continue pas moins sa marche ascendante vers la réalisation finale.

Lundi dernier, à la Chambre basse, M. Carbonneau, député provincial du Lac St-Jean, présentait une pétition, portant de nombreuses signatures, demandant une charte pour la construction d'un chemin de fer circulaire, pour le chemin Roberval-Saguenay.

Le projet est donc entré dans sa deuxième phase, et tout indique qu'il passera avec succès par la deuxième et les autres, en dépit des efforts désespérés de M. Girard.

La *Vie* de Québec, publiait, le 25 janvier, dernier, sous le titre de: UN BEAU PROJET, l'article qu'on va lire.

"M. Carbonneau, le dévoué député du Lac St-Jean, n'a pas perdu de temps à donner suite à l'idée qu'il avait énoncée dans son discours sur l'adresse.

Il déposait dès lundi une pétition demandant une charte pour la construction d'un chemin de fer circulaire faisant le tour du Lac St-Jean.

Tous ceux qui ont visité cette partie du pays savent que c'est un

projet éminemment pratique, rendu nécessaire par le progrès agricole et forestier des admirables vallées Mistassini et Péribonka."

Comme on le constate, par cet écrit, on comprend partout l'importance de cette voie ferrée qui est appelée à révolutionner complètement la région qu'elle traversera, en lui donnant une impulsion plus puissante vers le progrès. A part le petit groupe des aveugles et des mécontents, que M. Girard mena toujours par le bout du nez, jusqu'à ce qu'il tombe, non pas le nez mais M. Girard, tout le monde s'accorde à voir dans ce projet l'événement le plus important qui se soit encore produit dans le Saguenay, depuis la construction du Québec & Lac St-Jean.

Il est évident toutefois qu'il rencontrera de la part des mêmes gens, la même opposition qu'a rencontrée le chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!, qui s'est construit quand même, au grand contentement de tous les vrais amis du progrès, mais au grand mécontentement de ceux qui veulent l'arrêter.

OU SONT LES ESCLAVES

Le *Travailleur* accuse réception de l'invitation que nous lui avons faite il y a quelque temps, d'abandonner la critique pour se mettre à l'œuvre et accomplir quelques-unes des entreprises dont notre région a encore un réel besoin.

Nous lui disions que le groupe qui le dirige n'avait fait autre chose depuis sa fondation, que de condamner les hommes d'initiative à qui le Saguenay est redevable du progrès des derniers dix ans. "A votre tour, Messieurs, écrivions-nous; sortez du trou où vous vous tenez pour tirer sur vos adversaires et montrez-vous au grand jour. Montrez que vous êtes capable d'autre chose que de trouver à redire à tout ce que vous ne faites pas. La critique est facile, mais l'art est difficile. Parlez moins, écrivez moins, mais agissez davantage."

Voilà, en résumé, ce que nous conseillions aux esprits retrogrades que nous combattons.

Pour toute réponse, ils recidivent et retombent dans leur péché habituel qui est de se lancer dans des attaques personnelles contre notre rédacteur. Lorsqu'ils sont serrés de près, les scribes du *Travailleur* écartent la question à discuter et tombent sur les personnes. C'est la tactique des faibles, de tous ceux qui ont une mauvaise cause à défendre.

Le gratte-papier qui tenait la plume la semaine dernière, prélude par une charge contre Renaudot, la même charge, la même vieille rengaine dont on l'accable depuis trois ans, chaque fois qu'on veut lui être désagréable. Renaudot n'est pas libre, c'est un subalterne, un esclave; il ne jouit pas de sa liberté. Donc il ne peut rien écrire de vrai. Sur ce point, nous avons défini notre position vis-à-vis le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay et nous n'y reviendrons pas. Nous nous contenterons de dire que nous jouissons ici de plus de liberté qu'au *Travailleur*, où tous ceux qui y écrivent, sont sous la férule du député Girard.

Encore tout récemment, nous avons eu un exemple frappant du genre d'indépendance dont se vante la collaboration de notre confrère. Immédiatement après l'élection de Drummond et Arthabaska, le *Travailleur*, dans son numéro du 3 Nov., publiait un article assez violent contre le gouvernement Laurier. Il blâmait sévèrement et pour la première fois, le bill de la marine de guerre; il blâmait par conséquent son protecteur, celui qui lui fournit les vivres, M. Girard, qui

était allé dans le comté de Drummond-Arthabaska, faire la lutte contre MM. Gilbert, Monk, Bourassa et la politique autonomiste. Tout le monde ici fut fort surpris de lire une pareille condamnation de M. Girard dans l'organe qu'il fait vivre. Reproduisons cet article:

Drummond et Arthabaska

VICTOIRE DU CANDIDAT OPPOSITIONNISTE

M. Arthur Gilbert, candidat oppositionniste à l'élection partielle qui s'est terminée hier soir, jeudi, à Arthabaska, a remporté la victoire contre son concurrent, M. J. E. Perreault, avec une majorité de 200 voix.

Le gouvernement n'avait rien épargné pour conquérir ce comté et il ressentira vivement cette défaite.

La lutte s'est faite sur la question de la marine et le ministre de la marine, l'hon. L. P. Brodeur, a conduit lui-même la campagne, assisté d'une nuée de députés et de cabaleurs.

Ce comté était une forteresse libérale et le candidat élu aux élections de 1904, M. Lavergne, sénateur aujourd'hui, l'avait remporté par une majorité de 2471 voix contre son concurrent conservateur.

Il est évident que cette loi de la marine ne soulève pas l'enthousiasme du peuple mais qu'elle est au contraire très impopulaire et ce, non seulement dans la province de Québec, mais même dans les provinces anglaises d'où les protestations s'élevaient, fréquentes et énergiques.

M. Bourassa et ses vaillants amis ont raison d'être fiers de cette belle victoire. Leurs adversaires n'ont rien ménagé pour les écarter et la violence de leur langage, au cours de cette lutte, à l'égard du chef des nationalistes et de ses lieutenants démontre bien tout l'impopulaire de la politique que les ministères défendaient.

Aux arguments serrés, irréfutables, des oppositionnistes les ministères opposaient injures personnelles.

Les électeurs, en gens intelligents, ont vite compris, à ce jeu peu honnête, que la loi de la marine ne leur vaudrait rien de bon et ils l'ont condamnée.

M. Bourassa et ses lieutenants ont reçu hier la récompense de la campagne qu'ils ont entreprise contre cette malheureuse loi de la marine.

Le peuple, comme eux, ne veut pas se laisser imposer ce nouveau fardeau et avec eux il luttera jusqu'au bout.

Il aurait été plus sage de consulter le peuple avant d'engager le gouvernement dans cette voie où il rencontrerait plus d'un ennemi sérieux.

On ne devrait jamais oublier que le peuple a son mot à dire dans l'administration de ses affaires et qu'il n'est pas toujours bon de le désigner.

La semaine qui suivit la publication de l'article qui précède, M. Girard était à Chicoutimi, il réunissait le ban et l'arrière-ban des fonctionnaires publics, parmi lesquels se recrutent les écrivains du *Travailleur* et leur administra la plus verte réprimande qu'ils aient encore reçue de leur vie. Tous se frappaient la poitrine en disant *mea culpa* et jurant, en prenant la crèche à témoin, qu'ils ne le feraient plus. Ils ont tenu leur promesse, jusqu'à présent. Le *Travailleur*, comme on a pu le constater, n'a plus rien dit sur la nouvelle politique du gouvernement Laurier; plus rien n'a paru dans ce journal qui put mettre M. Girard en mauvaise posture auprès de son maître.

Tous ces gens-là reçoivent trop de la crèche pour rester longtemps libres. S'il est des esclaves dans tout le comté, c'est bien dans les bureaux du gouvernement qu'on les trouve. La plupart ne sont aptes qu'à retirer leurs appointements et s'ils veulent vivre il faut qu'ils se taisent. Quelque fois, mais rarement, un d'entre eux s'échappe en des récriminations indignées, mais il est vite ramené à la raison par celui de qui il tient sa pâtée.

Ce sont ces esclaves, ces Canadiens à quatre pattes qui se permettent de donner des leçons d'indépendance aux autres!

(Suite à la 4^{ème} page)

TIMBRES POSTE
NOUS ACHETONS
AU COMPTANT
Les timbres poste oblitérés
CANADIENS
POUR CERTAINS TIMBRES NOUS PAYONS
CHACUN \$100.00 CHAQUE
SI VOUS AVEZ DES TIMBRES DU
CANADA
A vendre, notre Catalogue illustré de
14 pages donnant les prix que nous vous
payerons pour chaque variété, vous est
indispensable. Par la poste, franco 10cts.
S. V. P. ne pas le demander gratuitement.
QUEBEC STAMP EXCHANGE, Enre-
gistré, gistré
Boîte postale 178, QUEBEC, Can.

AUX AMATEURS PHOTOGRAPHES

ENSIGN

Devra être la marque de vos Kodaks et de vos films, si vous voulez réussir.

ENSIGN

Toujours en stock, ce qu'il y a de plus nouveau pour les amateurs, Kodak Ensign, film Ensign, triplé, lampes rouges, trays, conteneurs le célèbre papier "REGAL" pour amateur, cartes postales "REGAL" masques pour impressions, poudres à développer et poudre à fixer etc. Toute information sera donnée aux amateurs gratuitement. Une prompt livraison sera faite par la maille, pourvu que l'argent soit envoyé avec la commande, et les timbres nécessaires à l'expédition, s'il y a surplus la balance vous sera renvoyée avec les effets.

J. E. LEMAY,

Photographe,
Chicoutimi.

TELEPHONE SAGUENAY-QUEBEC

SERVICE LOCAL et de LONGUE DISTANCE

37 BUREAUX

Communication directe entre les comités
LAC ST-JEAN,

CHICOUTIMI,

SAGUENAY,

CHARLEVOIX

RACCORDANT AVEC

LA CIE DE TELEPHONE BELL

Bureau principal : CHICOUTIMI, P. Q.

TELEPHONE No. 53.

L. A. CASGRAIN, Gérant.

ABONNEMENT. Résidence Privé \$15.00 par an.
Commerce \$20.00

La Cie Générale du Port de Chicoutimi

ENTREPOSEURS ET COURTIER MARITIMES

ARIMEURS ET EXPEDITEURS

ASSURANCE MARITIME

Adresse Télégraphique

Speed Chicoutimi

Cote A. B. C. 5ème Edition

Rue Racine,

Chicoutimi, Qué.,

Canada.

LA

Compagnie d'Assurance sur la Vie
THE NATIONAL LIFE

Capital souscrit \$1,000,000,

Capital payé 225,000,

Actif 1,304,832.47

Réserve 1,004,500

Surplus aux por-

teurs de police 295,222.

Pourcentage en fa-

veur des assurés \$1.290%

pour chaque piastre qu'elle

doit aux porteurs de polices.

J. ELZ. DUFOUR,

Gérant du District,

Rue St.-Anne, Chicoutimi.

LA

Compagnie d'Assurance sur la Vie
The British America Ins Co.

INCORPORÉE EN 1883

BUREAU CHEF : TORONTO

Ancienne—Responsable—Progressive

Capital, \$1,400,000.00

Actif 2,022,170.18

Pertes payées depuis

sa fondation, 33,620,764.61

EVANS & JOHNSON, Agents-Général.

26, Rue St-Sacrement, Montréal.

A. Oert Lomieux, Agent, Chicoutimi.

CHEMINS DE FER
CANADIAN NORTHERN
QUEBEC & LAC ST-JEAN

DIVISION QUEBEC ET LAC ST-JEAN

CHICOUTIMI A QUEBEC

7.30 A. M.—Tous les jours, excepté
le lundi pour Roberval
et Québec.7.00 P. M.—Le dimanche seulement
pour Roberval et Qué-
bec avec char d'ortoir.

QUEBEC A CHICOUTIMI

8.30 A. M.—Tous les jours excepté
le samedi et dimanche
pour Roberval et Chi-
coutimi.8.00 P. M.—Le samedi seulement
pour Roberval et Chi-
coutimi, avec char dor-
toir.

Cartes d'affaires

LUDGER ALAIN, L. E. B. C. R.
AVOCAT

Rue Racine, Chicoutimi.

LAPOINTE & LANGLAIS

AVOCATS

CHICOUTIMI

BUREAU : Edifice de la Compa-
gnie du chemin de fer de la Baie
des Ha! Ha!

J. ELZ. SAVARD, L. E. B.

AVOCAT

BUREAU : Rue Racine Chicoutimi.

DR J. EUG. TREMBLAY

MÉDECIN-CHIRURGIEN

Rue Racine, Chicoutimi

DR C. WARREN

DENTISTE

BUREAU : Rue Racine.

Dans le bloc de M. P. H. Boily,
Spécialités : Extraction des dents,
plombage et dentiers de pre-
mière classe.

DOCTEUR EMILE H. DION

d's Hopitaux de Paris

No 7, rue St-Jean, Québec.

Spécialité : Maladies des Yeux,
Oreilles, Nez et Gorge.

Heures de bureau, à Québec, 11 h à 12 h, 1 h à 4 h, 5 h à 6 h, 7 h à 8 h, 9 h à 10 h.

Au Public

Personne n'aime à attendre bien
longtemps que son tour arrive
quant il veut se faire faire la bar-
be et tout le monde veut aussi
être servi proprement et d'après
les procédés les plus modernes.J'ai un salon de barbier qui
peut donner satisfaction aux plus
exigeants.
Massage électrique, barbe à
ton style, coupe de cheveux par
faite, propreté absolue.J'ai 5 hommes à mon service et
l'ouvrage est expédié rapidement.
Razoires aiguisés à la perfection.
Razoires de premier choix vendus
garantis à prix réduits.Outillage pour barbiers et chais-
ses vendus à très bon marché.

J. O. COUTURE,

Barbier-coiffeur,

Château-Saguenay.

LE COLON

Savez-vous ce que c'est qu'un
colon?C'est une personne qui a entrepris
le défrichement d'une terre vierge
en vue de s'y établir.Il est à propos, je crois, d'inter-
caler dans cette définition la note ex-
plorative suivante: et qui se voue
corps et âme à cette entreprise.
En effet, celui qui défriche à con-
tre cœur, songeant à changer de
situation, n'a pas l'âme du colon.
Ce n'est pas un vrai colon. L'ou-
vrier des villes qui songe sans cesse
à s'en aller tôt ou tard sur une terre
nouvelle, mais qui, soit par manque
de courage ou d'initiative, soit par
un fâcheux concours de circonstan-
ces, diffère toujours la réalisation
de son projet, possède bien l'âme
du vrai colon, mais quand se fera-
t-il colon? Le vrai colon est donc
celui qui défriche un lot avec goût,
avec courage, avec fierté.J'admire celui qui aime la terre
comme j'admire celui qui aime sa
mère. Et la terre n'est-elle pas no-
tre mère commune? C'est de son
sein que vient le limon dont Dieu
a fait le corps humain; c'est elle
qui nous nourrit, qui nous porte et
qui nous fournit en un mot, tout
ce qui est nécessaire à notre exis-
tence et à notre bonheur. Elle aime
ses enfants.Le joug de celui qu'on aime est
doux et léger. Celui qui aime la
terre ne se plaint pas de la dureté des
travaux, et pour lui, les journées
ne sont pas trop longues.Il faudra, au contraire, modérer
son ardeur, mettre un frein à son
noble enthousiasme, et lui comman-
der le repos. Le dimanche est pour
lui le jour le plus long. Afin de cha-
mer son ennui, il visite son champ,
observe les progrès de la germina-
tion, passe en revue son troupeau,
et trace pour la semaine qui com-
mence un programme digne de son
ambition. Tout cela le remplit de
joie, d'espérance, et de fierté.
Le soir, il lui faudrait aller faire
part à son voisin de son contentement
et de ses riantes perspectives,
et recevoir en retour, de ce dernier,
semblables communications. A
cette heure paisible et tranquille, où
dans un coin du salon, les amoureux
se disent de tendres choses, écoutez
les propos de ces braves pionniers,
veillant au clair de la lune, devant
leurs maisonnettes.

Le colon est enfant de la nature.

La civilisation est une excellente
chose, mais comme toute autre ici-
bas, cette excellente chose a ses im-
perfections. Dans la recherche du
beau, et du bon, et du confortable,
où en sommes-nous rendus? On a
dépassé le but, puis on a continué
dans la même direction à des folles
enjambées. La mode, les usages
qui ont cours, la politesse, et beau-
coup de coutumes établies ont des
exigences absolument contraires à
la santé, à la liberté, voire même
au bon sens. Il est admis par les
sages et les savants qu'on s'éloigne
beaucoup trop du naturel. Je ne
veux pas entrer plus loin sur ce ter-
rain, n'ayant pour intention que de
faire ressortir la sagesse du vrai
colon, qui, sans être réfractaire
à une saine civilisation, reste fidèle
aux lois naturelles, et ménage ainsi
considérablement au profit de son
bonheur et sa bourse et sa santé.Le colon est religieux. Le grand
œuvre de la nature lui apparaît
dans sa magistrale splendeur et ne
lui permet pas d'en oublier l'Auteur.
De plus, il sent toujours que tout
dépend de lui. C'est de lui qu'il
attend les fécondantes rosées, les
jours ensoleillés, une germination
favorable. Il craint Dieu et l'aime.
N'est pas colon qui veut. J'ose
même dire que c'est un don. Heu-
reux ceux à qui la Providence
l'a fait.J'ai toujours considéré que le
bonheur dépend plutôt des disposi-
tions intérieures. C'est le cas du
colon.

Le colon est paisible, heureux.

Cette paix du colon résulte à la
fois de ses dispositions intérieures
et des circonstances qui accompa-
gnent ordinairement sa vie. Le co-
lon est généralement bon, doux, of-
ficiel, hospitalier, sans ambition
dérégulée, sans vaine préoccupation.
Dans la région nouvelle où il s'est
fixé, il poursuit humblement une
superbe carrière dont les débuts
sont ordinairement difficiles. Écou-
tez-le parler tout haut lorsqu'il se
croit seul: "Eh bien, si Dieu me prête
vie et santé, je vais voir se réali-
ser ce que j'ai toujours désiré: éle-
ver ma famille, et donner à chacun
de mes enfants, un établissement
convenable. Me voilà avec deux
bons lots plus qu'à moitié faits.
Je suis bien sûr qu'on dit mainte-nant: "Sais-tu que Jean vaut de
l'argent. Arrivé ici avec une cou-
ple de cents dollars on ne l'achète-
rait pas pour quatre mille dollars".
Mon Joseph va bien. Avant long-
temps, avec un peu d'aide, il sera
bien établi. Son lot est joliment
avancé. Ce pauvre Jacques n'est
pas aussi vigoureux, je vais lui
acheter un lot en partie défriché.
Le voisin n'a-t-il pas offert le sien
pour cinq cents dollars. Il y a
bien une dizaine d'âres de faits,
et il est bien bâti.Quant à mes filles, si cela conti-
nue, il ne nous en restera pas pour
avoir soin de nous. Comme les
filles trouvent facilement dans ce
canton-ci! Et mon dernier, lui?
J'ai le temps d'y penser. Mais par-
bleu... il aura la terre paternelle."

Un coup de fusil

MM. Médard Hudon et Ludger
Petit, deux nemrods de renom
dans notre pays, ont fait un coup
de fusil superbe la semaine der-
nière, au Lac Ha! Ha! Le ha-
sard n'y a été pour rien et ce n'est
pas en restant près du pôle de
leur camp, à fumer tranquillement
la pipe, qu'ont-ils pu abattre le
superbe gibier dont ils montraient
la dépouille hier. Ce n'est qu'après
une longue course à travers
bois et neige qu'ils ont pu atteindre
le caribou majestueux à la poursuite
duquel ils s'étaient mis.Il va sans dire qu'ils ont tiré des-
sus en l'apercévant, sans quoi l'ani-
mal aurait certainement pris la
fuite, ce qui aurait été plus qu'un
désastre pour deux chasseurs qui
ont une réputation à sauvegarder.Il y avait aussi les quolibets des
amis à éviter. Jugez un peu, mes
chers, la position pénible de nos
deux disciples de St-Hubert, les
taquineries sans fin auxquelles ils
s'exposaient s'ils étaient revenus
bredouille à Ste-Anne. Fort heu-
reusement qu'à leur retour ils
avaient quelque chose à montrer
sans quoi la vie leur aurait été
rendue insupportable par les malins
qui n'attendaient que cette occa-
sion pour se montrer désagréables.
MM. Hudon et Petit ont eu bon
nez de tuer le caribou d'abord, mais
surtout de l'apporter avec eux, car
sans cela, on ne les aurait jamais cru,
malgré leur réputation bien établie
d'hommes véridiques.

Rapport de l'Hon Devlin

SUR L'ANNEE FISCALE, DU MINIS-
TÈRE DE LA COLONISATION, DES
MINES ET DES PÉCHERIES.Au commencement de son rap-
port, le Ministre de la Colonisation
des Mines et des Pêcheries, déclare
que pour l'année financière 1909-10,
les travaux de colonisation ont coûté
à la province \$174,000, dont
\$4,000 votées aux sociétés de
colonisation. Les travaux, ajou-
test-il, ont été construits en
chemins d'hiver et 175.55 mil-
les ont été complétés en
chemins de roulage; le reste
(279.63 milles) a été réparé et amé-
lioré. La ministre a aussi fait cons-
truire ou réparer des ponts et pon-
ceaux représentant une longueur
totale de 15,913 pieds.Nous constatons, en examinant
le tableau relatif à la colonisation
que les visites et explorations ont
coûté \$15,430.59.

L'IMMIGRATION

Le chapitre du rapport concernant
l'immigration est particulièrement
intéressant.Nous y lisons que pendant l'an-
née 13,126 immigrants, soit 3,859
de plus qu'en 1908-1909, ont dé-
barqué dans le port de Québec, en
destination de la province. Ces
immigrants étaient, ce qui ne gêne
rien, d'une classe supérieure.Parmi eux, il y avait 5,653 An-
glais, 2,088 Ecossais, 1,112 Russes,
919 Autrichiens, 648 Italiens, 466
Irlandais, 449 Français, 320 Gali-
ciens 289 Polonais, 274 Belges, 175
Roumains, 158 Suédois et Norvé-
giens, 134 Allemands et quelques
Américains, 134 Allemands et quel-
ques Américains, Arabes, Armé-
niens, Australiens, Chinois, Danois,
Espagnols, Finnois, Grecs, Hollan-
dais, Hongrois, Suisses, Syriens,
Tures et Zélandais.La majorité de ces gens, soit 10,
752 sur 13,126, sont venus à Mont-
réal.Les enfants, âgés de moins de 12
ans et les femmes étaient au nom-
bre de 5,293.IMMIGRATION ANGLAISE
ET FRANÇAISEDans le rapport de M. E. Mar-
quette, agent d'immigration à Mont-
(Suite à la 4ième page)

Rue Racine

Téléphone No 53.

La Compagnie
DES EAUX ET DE L'ELECTRICITE
DE CHICOUTIMIEchelle des Prix
LUMIERE ELECTRIQUE

RESIDENCES SEULEMENT :

1 lampe de 16 chandelles.....	\$ 6.00 par année
2 lampes " " " " " " " " " "	8.00
5 lampes " " " " " " " " " "	19.50
10 lampes " " " " " " " " " "	35.00
15 lampes " " " " " " " " " "	48.00
20 lampes " " " " " " " " " "	55.00
25 lampes " " " " " " " " " "	60.00
30 lampes " " " " " " " " " "	62.00
Fer à repasser.....	8.00

MAGASINS, BUREAUX, Etc.

1ère lampe de 16 chandelles.....	\$ 7.00
2ème " de " " " " " " " " " "	5.00
3ème " de " " " " " " " " " "	4.00
Toutes les lampes subséquentes chacune.....	3.00

Assortiment Complet de Fournitures Electriques, tel que Electroliers, Lampes
portatives, Lampes décoratives, Lampes Steeten, aussi matériel servant
aux installations de fils Electriques. Ouvrage exécuté suivant les ré-
gles des assurances. Toutes demandes recevra notre prompt attention.

L. A. CASGRAIN, Gérant.

LA PREVOYANCE

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE GARANTIE

CONTRE LES ACCIDENTS; CONTRE LES MALADIES; CONTRE LES BRIS DE GLACES, etc.

AUX CHEFS D'ENTREPRISES, INDUSTRIELS ET MANUFACTURIERS

ACCIDENTS DU TRAVAIL

LA LOI concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur
travail, et la réparation des dommages qui en résultent, est entrée en vigueur le 1er Janvier 1910.

LA PREVOYANCE

met à votre disposition les services d'Experts en matière d'Assurance contre les Accidents du
Travail et vous évitera tout sujet d'ennui et de responsabilités.

ASSUREZ-VOUS SANS RETARD.

J. C. GAGNE, Gérant-Général.

Montréal.

ALBERT LEMIEUX, Agent-Général, Chicoutimi.

LA CIE DE PULPE DE CHICOUTIMI

CAPITAL \$2,000,000.00

Fabricants et exportateurs

de

PULPE MECANIQUE

à 55 et 60% de siccité.

PRODUCTION ANNUELLE 90.000 TONNES.

GRAINS. GRAINES DE SEMENCE

Assortiment complet au plus bas prix du marché.

SPECIALITES POUR LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE
ET LES CERCLES AGRICOLES

J. B. RENAUD & CIE ENR.

118 - 150 Rue ST-PAUL, Québec.

Porcelaines, Verreries, Argenteries, Coutelleries, Ornaments en bronze, etc., etc.
pour cadeaux de nocces ou cadeaux de fête.

RENAUD & CIE Inc.

72 - 74 RUE ST-PAUL
QUÉBEC.

Ed. Lemieux

Agent d'Assurance
CONTRE LE FEU, SUR LA VIE
LES ACCIDENTS ET LA
MALADIEBUREAU : RUE RACINE
A côté de la Banque NationaleLots à bâtir situés sur les rues
Lorne, Montcalm et Ste-Anne, à
vendre à bon marché. Conditions
de paiement faciles.

AUX MARCHANDS

Pour vos impressions de factures
enveloppes, etc., adressez-vous au
Progrès du Saguenay.

Le Crédit Municipal-Canadien

Bureau Principal : Chicoutimi, P.Q.

SPECIALITE :

Construction d'Aqueducs et d'Egouts, développe-
ment de Pouvoirs Hydrauliques, Entreprises de tou-
tes sortes. Plans et devis fournis sur application.

—Téléphone 117.—

L. A. CASGRAIN,

Adm.

DESMARAIS & GREGOIRE

Négociants en gros, Chicoutimi.

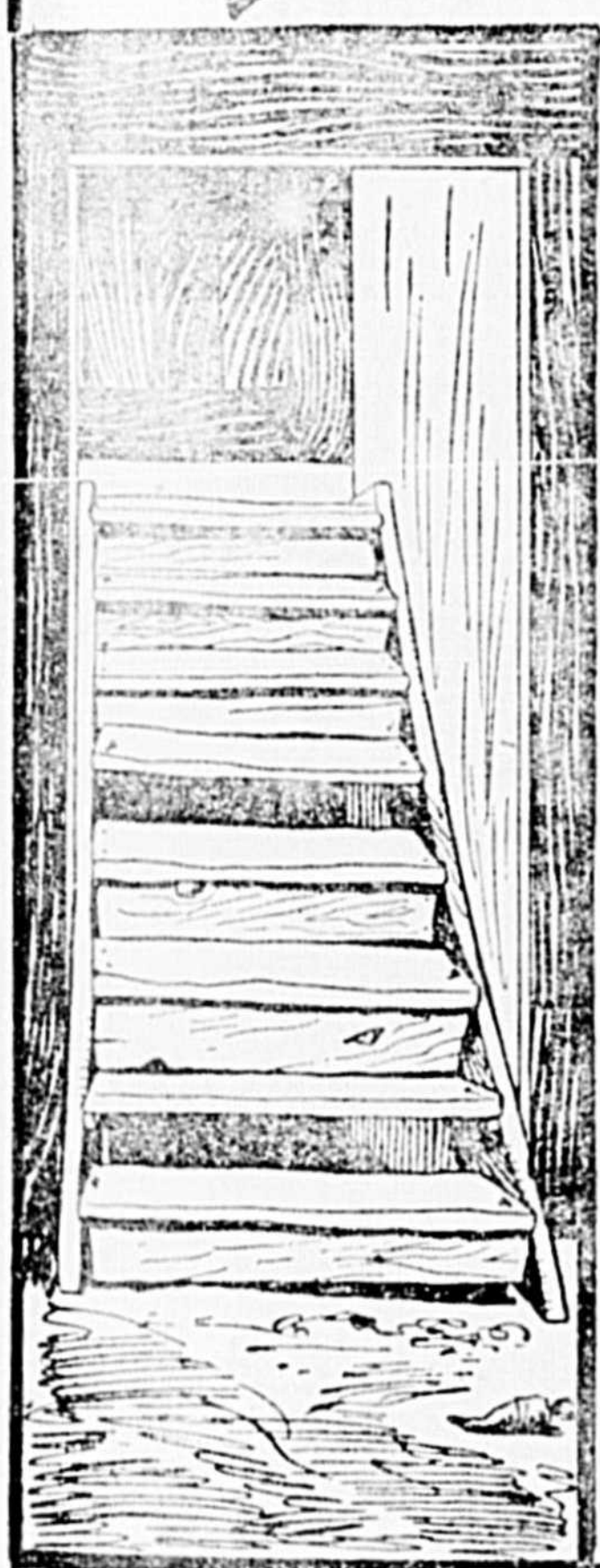
SPECIALITESTABAC EN FEUILLES, THE ET CAFE, PIPES ET ARTICLES DE FUMEURS,
BISCUITS, SUCRERIES, LIBRAIRIES ET EPICERIESNous attirons tout spécialement l'attention des marchands de cette
région sur les 3 VARIETES de TABAC en FEUILLES suivantes :**Bleu No 1, Belgique et Petit Rouge,**Les 3 VARIETES SONT retournables à nos frais si elles ne donnent
pas entière satisfaction.

Une commande d'essai sera reçue avec plaisir dans ces lignes.

Desmarais & Grégoire.**LA FONDERIE DE CHICOUTIMI**Le plus grand assortiment de Poêles et les modèles les plus nouveaux actuel-
lement en exposition à notre entrepôt.Spécialité pour le posage d'Appareils de chauffage, à Air chaud, à la va-
peur et à Eau chaude. Appareils de Plomberie les plus moder-
nes et les plus Hygiéniques. Fonte
d'objets en métal de toutes sortes.

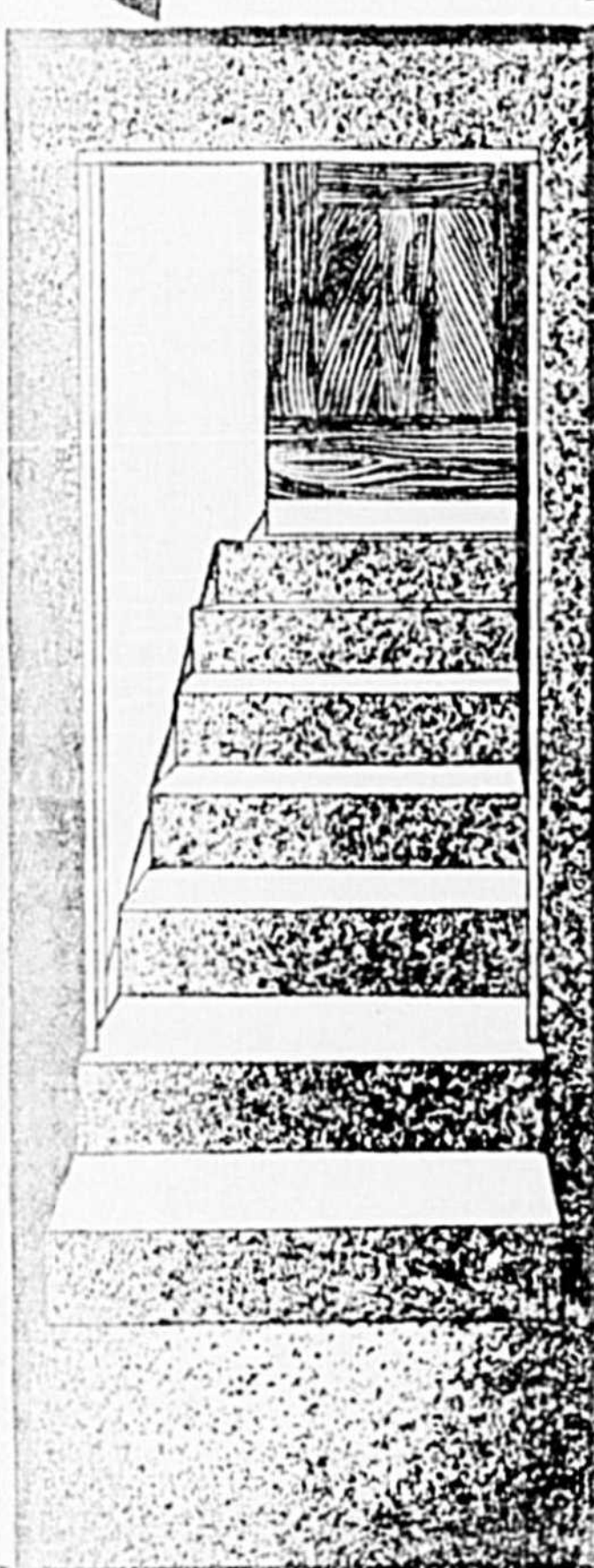
Nous avons des prix tout-à-fait spéciaux pour vous.

Votre visite est respectueusement sollicitée.

Les Escaliers en Béton n'ont pas besoin de Réparations
Faciles à Construire et Durent Toujours

A n'importe quel point de vue, les escaliers en bois ne peuvent jamais être considérés comme économiques. L'escalier de bois se détériore rapidement et a souvent besoin de réparations, quelquefois coûteuses pour le tenir en bon état. L'escalier en béton sera aussi bon que le premier jour au bout de cinquante ans. Le temps qui détruit tant le bois, ne fait que renforcer et durcir le béton. Pas besoin de réparation ni de peinture, le premier coût du béton est le dernier.

Laissez-nous vous envoyer notre nouveau livre illustré "L'utilité du Ciment pour le cultivateur". Des photographies et diagrammes, montrent plusieurs échantillons de travaux en béton, tel qu'appliqué à la construction d'utilité pour la ferme. Vous verrez que la plupart de ces travaux vous seront faciles à faire dans votre temps perdu. Envoyez pour le livre aujourd'hui, il peut vous économiser des dollars, qu'il ne vous coûte qu'un cent.

Canada Cement Co.
Limited51-60, Edifice de la Banque
Nationale
MONTREAL.**Essayez notre RASOIR et comparez-le avec n'importe quel autre.**

Ne vous imaginez pas que votre rasoir est le meilleur parce que vous le croyez. Procurez-vous le Carbo magnétique. Il dure plus longtemps ; il vous rase plus vite et plus ras.

Essayez-le pendant 30 jours, à nos frais et vous connaîtrez après ce qui convient le mieux : le meilleur moyen de vous assurer de la valeur de ce que nous vous offrons, est de comparer notre rasoir avec le vôtre.

Le secret de la supériorité du rasoir Carbo-magnétique consiste dans sa trempe.

Le tranchant du rasoir que nous offrons en vente est trempé à la chaleur électrique, élevée à 2500 degrés fahrenheit, un procédé de carbonisation semblable à celui auquel est soumis le diamant.

Par ce moyen nous donnons à notre rasoir un taillant ferme qui n'a pas besoin de la pierre et de la doucine.

Vous n'êtes pas obligé de nous croire : le rasoir est à votre disposition ; vous n'avez qu'à l'essayer. Nous vous en offrons un gratuitement pour 30 jours. Pourquoi ne pas nous le demander.

Nos prix sont de \$2.00 et \$2.50.

LEMIEUX & CARRIER

Rue Racine, Chicoutimi.

BOIS DE CONSTRUCTION

Bois préparé de toutes les sortes et de toutes les qualités

BARDEAUX DE CHOIX

Menuires de tous genres, de tous les goûts et de tous les prix.

Bois de Chauffage en longueur de trois pieds ou scié à demande.

Une excellente charpente me permet de donner du bois bien séché et prêt à servir.

Des Hangars Immenses servent à garder en parfaite condition de grandes quantités de bois de toute sorte que je puis répondre à toutes les commandes sans aucun retard.

PRIX HORS DE TOUTE CONCURRENCE

HENRI JALBERT

Rue Racine, Chicoutimi.

LA CAISSE DE PETITE ECONOMIE

DE

CHICOUTIMIBUREAU-CHEF : SALLE DES OUVRIERS, RUE RACINE
CHICOUTIMI**SUCCURSALES :**LIBRAIRIE PAROISSIALE, en face de la Cathédrale.
ECOLE DES FRERES MARISTES, Rue Racine.
RESIDENCE DES RR. PP. EUDISTES, Bassin.**HEURES DE BUREAU :**A la Bibliothèque Paroissiale et chez les RR. PP. Eudistes,
Tous les DIMANCHES de 4h. à 5h., 2. M. ; tous les
JEUDIS, de 7.30 à 8.30 P.M.**AU BUREAU CENTRAL :**Le DIMANCHE, de 3.30 h. à 5.30 h. P.M. Le MERCRE-
DI, de 7.30 à 8.30 h. P.M.La Caisse de Petite Economie paie un intérêt de 3% sur
tous dépôts de UN \$00 à 300.00

Gérant Général — J.A. Béchard.

GRAINE de SEMENCE

De toutes sortes

JE M'EMPRESSERAI DE FOURNIR
LES ECHANTILLONS ET PRIX A
CEUX QUI M'EN FERONT LA DE-
MANDE.**Geo. Tanguay**Basse-Ville,
QUÉBEC.

AUSSI

Farine, Lard, Grains. Etc.

LA BANQUE NATIONALE

(Incorporée en 1860)

CAPITAL.....\$2,000,000.00

RESERVE.....\$1,200,000.00

NOUS PAYONS L'INTERET A NOS DEPOSANTS

2 FOIS L'AN

A NOS 60 BUREAUX

Nous acceptons des DEPOTS de \$1.00 et plus. L'INTERET est calculé sur la balance de CHAQUE JOUR et compte du JOUR MEME de chaque dépôt.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE sont payables AU PAIR par tous.

Notre bureau de PARIS, (Rue Boudreau, 7 Square de l'Opera) offre des avantages exceptionnels au PUBLIC VOYAGEUR.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en EUROPE, aux ETATS-UNIS et au CANADA, aux PLUS BAS TAUX.

F. A. GAUTHIER GERANT A CHICOUTIMI.

La "SUN LIFE" Insurance Co.

Bureau-Chef : Montréal

CAPITAL \$30,000,000.00

Assurance en force \$119,000,000.00

La "SUN LIFE" assure depuis l'âge d'un an jusqu'à 70 ans.

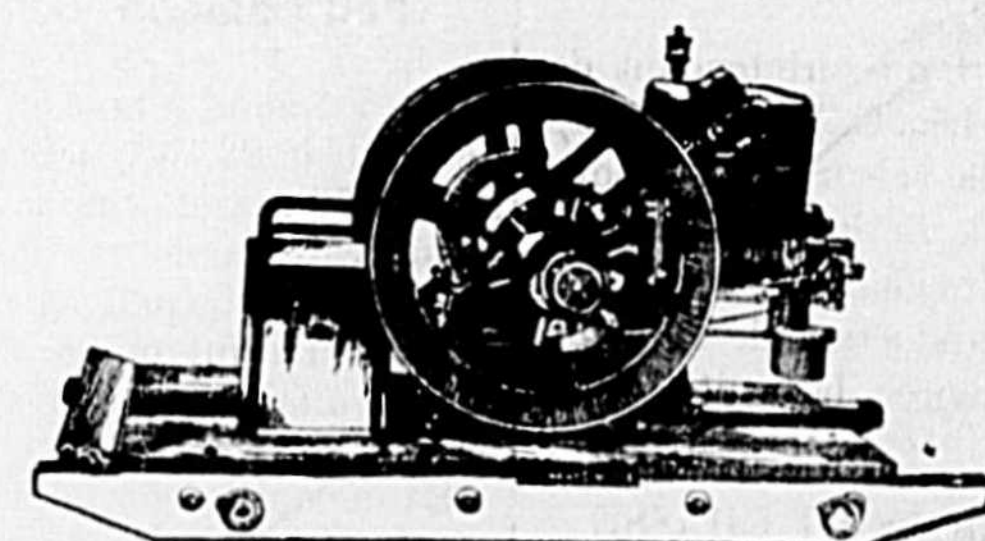
Les taux sont les plus bas. Les profits qu'elle paie à ses assurés sont plus élevés que n'importe quelle Compagnie. Elle pratique tous les systèmes en cours d'assurance. Après le 6ème paiement, votre police est payée pour 20 ans, si vous le voulez. Consultez nos prix avant de vous assurer; vous avez beaucoup à y gagner.

AD. TREMBLAY,

AGENT-GENERAL, - - - - -CHICOUTIMI.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée en 1855

CAPITAL, \$4,000,000
FONDS DE RESERVE \$4,400,000Succursales dans le Canada: Agents et correspondants dans toutes les principales villes du monde
Transaction de toute affaire de Banque en général**DEPARTEMENT D'EPARGNES**a toutes les Succursales. Intérêt payé aux taux les plus élevés
J.-E. HOUSEMAN**Engins Marins et Engins Stationnaires**

Aucun autre engin ne vous donnera des services plus satisfaisants que les engins à Gazoline Fairbank-Morse, Marin et stationnaire.

La haute renommée obtenue par la Canadienne Fairbanks est le résultat de la minutieuse attention que cette Compagnie a apportée dans les détails de la construction et surtout dans la supériorité de la main d'œuvre et des matériaux.

Les engins Fairbanks-Morse sont fabriqués en Canada et vendus par nous dans la région de Chicoutimi ; c'est alors un grand avantage, si vous avez besoin de morceaux de rechange ; car vous n'avez pas besoin de recourir à l'étranger.

Nous vendons des engins de toutes les capacités ; et chaque engin est garanti pour un an, par la Canadian Fairbanks, Montréal.

**LA SOCIÉTÉ DES CONSTRUCTEURS
MECANIQUES,
AGENTS.**

LES PREVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

ETAT DES AFFAIRES au 31 OCTOBRE 1910.

Sections établies dans la Province	123
Nombre des sociétaires	7,172
Nombre des parts de pension	16,461
Total de l'actif au 31 octobre 1910	\$55,519

ANTONI LESAGE, GÉRANT-GÉNÉRAL.

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTE LA PROVINCE.

BUREAU CHEF : 139 rue St-Pierre, Québec.

AGENT GÉNÉRAL POUR CHICOUTIMI : M. Pierre Vézina.

Rapport de l'Hon Devlin OU SONT LES ESCLAVES

SUR L'ANNEE FISCALE, DU MINISTÈRE DE LA COLONISATION, DES MINES ET DES PECHERIES.

(Suite de la 2^{ème} page)

réel, adressé, à l'hon. M. Ch. Devlin, nous remarquons les passages suivants :

"D'abord il faut constater que l'immigration de langue anglaise tend à s'accroître. L'an dernier, elle s'était un peu ralentie, mais elle a repris son essor, cette année. Va sans dire que la restriction mise à l'immigration, par la loi imposant \$25.00 d'entrée, affecte bien un peu le courant migrateur.

"Si d'un côté, l'élément anglais persiste à augmenter, l'élément français tend à diminuer d'une façon sensible, parce que dans les pays de langue française, en France et en Belgique surtout, les salaires des domestiques et des valets de fermes se sont accrus et sont presque aussi élevés qu'au Canada. Ce n'est pas la peine pour ces gens, de se déplacer du moins pour le moment.

"Je ne puis m'empêcher de reconnaître que les rigueurs de la loi d'immigration produisent leurs résultats. La classe d'immigrants que nous recevons à nos bureaux, est meilleure. Les hommes, les femmes et les enfants sont dans des conditions physiques mentales, et hygiéniques qui ne laissent rien à désirer, grâce au choix que l'on est forcé de faire là-bas, et, à l'efficacité des examens qui se font ici.

"La plupart de nos Belges et de nos Français ont pris, à leur arrivée, la route de nos régions de colonisation, en particulier du Témiscamingué, du Nord de Montréal et de la Baie des Chaleurs. Puis les immigrants ayant des moyens, qui achètent des fermes améliorées, sont plus nombreux."

LES MINES

Le rapport du surintendant des mines, M. Théo. C. Denis, nous apprend que la valeur de la production minière de la province a atteint le chiffre global de \$5,552,062. et que la production de l'amiante constitue environ la moitié de ce total.

PECHERIES ET CHASSE

Au 30 juin 1909, les pêcheries donnaient à la province \$69,032.18, la chasse \$29,505.14, et les honoraires d'incorporation de clubs, licences d'entrepôts frigorifiques, vente d'effets saisis et le reste \$2,629.46, soit exactement un total de \$101,157 ou plus exactement \$99,586.63 en déduisant la commission des agents sur la vente des licences. Cette année, les revenus s'élevèrent en chiffres exacts, c'est-à-dire déduction faite de \$1,426.17 de commission, à \$110,257.58, soit une augmentation de \$10,570.95 sur l'année précédente.

UN MALHEUR EVITE

Un malheur matériel peut toujours arriver, vous pouvez le détourner par une petite épargne contractée aux PREVOYANTS DU CANADA.

ACCIDENT GRAVE A QUIATCHOUAN

Suite de la 1^{ère} page

Il était inutile de les inviter à accomplir des œuvres. Ils ne sauront jamais rien faire que critiquer à tort et à travers, hommes et choses. L'insignifiante besogne que le gouvernement exige de quelques-uns d'entre eux, nous donne la mesure de leur savoir-faire. Toucher leurs appointements est ce qu'ils connaissent le mieux. Quant aux autres, qui ne sont pas de la crèche, mais tournent autour, et de temps en temps attrapent les miettes qui en tombent, à quoi bon leur demander d'entreprendre ce qui est au-dessus de leurs forces? Ils ne sont aptes qu'aux petites besognes quotidiennes pour lesquelles ils ont été entraînés. S'ils en sortent, ils tombent du coup dans l'inconnu et piétinent sur place, sans jamais faire un pas en avant. Des tels hommes, dans une localité, s'ils n'ont pas le bon esprit de suivre ceux qui sont capables de conduire, se jettent dans une opposition stérile et nuisent la plupart du temps au développement des entreprises qui sont dans l'intérêt de tous. Ce sont des mécontents chroniques, des jaloux, des haineux que le succès des autres empêche de dormir. Ils s'exploient entre eux et se méprisent, parce qu'ils se connaissent bien et se savent tous capables de s'entre-déchirer au besoin, quand vient l'heure du partage du butin.

PROCHAIN MARIAGE

On nous annonce pour le 20 février prochain, le mariage de M. Joseph Desgagné, de cette paroisse, fils de feu Louis Desgagné, à Melle Alice Parent, de St. Roch, de Québec, fille de feu Jean Baptiste Parent.

Feu Edmond Claveau

M. Edmond Claveau, est décédé lundi le 23, à Québec. Il était âgé de 50 ans et 4 mois. M. Claveau avait toujours demeuré à Chicoutimi jusqu'à ces derniers temps, où il fut obligé de se retirer des affaires pour raison de santé.

Sa dépouille mortelle a été ramené de Québec mardi et les funérailles ont eu lieu ce matin, à la cathédrale au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

M. l'abbé Plourde, avec diacre et sous diacre, chanta la messe funèbre. Des messes basses furent chantées aux autels latéraux.

Les porteurs des coins du poêle étaient ses frères Edmond, Henri, Johnny et Joseph Claveau. Il laisse pour déplorer sa perte sa femme et une fille adoptive.

Nos condoléances à la famille.

NAISSANCE

Mercredi matin, le 25 du mois courant, Madame J. E. A. Dubuc, une fille, qui a été baptisée le même jour, sous les noms de Marie, Paule, Esther.

Parrain et Marraine: Monsieur le Docteur J. H. Palardy et Madame J. C. Desautels, oncle et tante de l'enfant.

ACCIDENT GRAVE A QUIATCHOUAN

Lundi, le 23 du mois courant, à cinq heures de l'après-midi, un pénible accident s'est produit à l'usine de Pulpe de la Quiatchouan Falls Paper Co. Un tuyau à vapeur s'est rompu dans la chambre des bouilloires et les deux chauffeurs, Arth. Vallée et Augustin Bouchard, qui s'y trouvaient au moment de la rupture, ont été ébouillantés si gravement qu'ils en sont morts, le premier 4 heures, le second, 24 heures après l'accident.

La vapeur s'échappait en si grande abondance du tuyau rompu que la chambre des bouilloires en a été immédiatement remplie et débordait aux deux infortunés chauffeurs la vue de la porte qu'ils cherchaient pour sortir. A force de tâtonner, ils ont fini par la trouver, mais pas avant d'avoir reçu des lésions profondes.

Le bruit causé par la sortie violente de la vapeur attira sur les lieux de l'accident, les ouvriers de l'usine qui se trouvaient près de la chambre des bouilloires. On porta immédiatement secours aux deux pauvres malheureux. M. l'abbé Lapointe et le Dr Constantin de Roberval, mandés en toute hâte, ne tardèrent pas à arriver à Quiatchouan et chacun prodigua à ces deux victimes du travail, les secours de son ministère respectif. M. Arthur Vallée resta conscient jusqu'à la fin et malgré la douleur intense qu'il éprouvait, il se confessa et reçut avec grande piété les derniers sacrements de l'Eglise. M. Bouchard se prépara également à la mort avec le même soin. Tous deux avaient été atteints par la vapeur à la figure, aux mains, aux bras et à la poitrine.

Le lendemain, le Coroner Constantin tint une enquête sur le corps de Arth. Vallée et exonéra la Compagnie de tout blâme. L'accident est mis sur le compte de l'imprévu et dépend de causes incontrôlables pour lesquelles la Compagnie ne peut-être tenue responsable. L'enquête sur les causes de mort de Augustin Bouchard, tenue plus tard, donna le même résultat.

DERAILEMENT

RETARD DE 8 HEURES

Dimanche, le train venant de Québec, qui entre en gare à Chicoutimi, à 8 heures du matin, ne s'y montra qu'à 4 heures de l'après-midi.

Le déraillement d'un chasse-neige à La Tuque explique la cause de ce retard.

Le lendemain, un autre déraillement d'un chasse-neige causa, outre un retard de trois heures, la mort du chauffeur Carpenter dont nous parlons ailleurs.

Lundi, le 23 janvier, vers deux heures de l'après-midi, à un mille avant d'arriver à Chambord, le chasse-neige qui précédait le convoi venant de Québec, déraila et causa la mort instantanée du chauffeur de La Tuque, Earl Carpenter. L'ingénieur, M. Coyer, a pu sauter assez tôt pour éviter la mort. Il

n'est que légèrement contusionné. La locomotive, en sortant de la voie, versa du côté où se tenait le chauffeur qu'elle écrasa de sa masse énorme. Lorsqu'après quelques heures de travail, on parvint à relever la locomotive, le corps du pauvre Carpenter fut dégagé; il n'avait presque plus forme d'homme. La masse de chair informe, sous laquelle se présentait le vigoureux et athlétique jeune homme, lorsque son cadavre émergea des décombres, était pénible à voir.

M. Carpenter était le frère du chef des cantonniers du Québec & Lac St-Jean, M. Michael Carpenter. Sa mère Mme Michael Carpenter, est très éprouvée depuis quelques temps; il y a à peine 18 mois, elle perdait son mari; ce printemps, une fille de 20 ans, et avant-hier, son fils Earl, âgé de 21 ans.

CONFERENCE

Mardi prochain, le 31 janvier, à l'Hôtel-Dieu St-Valier, à 2.30 hrs, de l'après-midi, sera donnée une conférence aux Dames de la ville, plus particulièrement à celles qui font partie de l'Oeuvre des Tabernacles. Toutes sont invitées à assister, car le sujet qui sera traité par le conférencier est de la plus haute importance et comporte des aperçus nouveaux sur une question pleine d'actualité, dont aucune femme ne peut se désintéresser, surtout en notre siècle, si porté à se matérialiser.

Que l'on se rende en foule! Que personne ne manque cette occasion unique de s'instruire tout en écoutant la parole éloquent d'un conférencier distingué.

A LA MODE

LEMIEUX & CARRIER

UN SEUL PRIX

Grande Vente de Lingerie

DENTELLES ET BRODERIES

CHAQUE ARTICLE MARQUÉ EN CHIFFRES

Cette vente commencera samedi. Venez de bonne heure vous profiterez du choix.

Caches-Corsets pour	19, 29, 39, 49, 59 cts
Pantalons pour	25, 39, 49, 59 cts
Chemises de nuit pour	4, 69, 99, 1.49
Jupons blancs pour	39, 69, 99, 1.49
Dentelles pour	2, 3, 4, 5, 10 cts
Broderies pour	3, 4, 5, 7 1-2, 10, 12 1-2 cts

On n'a jamais dans l'histoire de notre commerce offert de telles valeurs en lingerie; nous vous demandons de venir les voir et vous convaincre vous-même. Toutes ces marchandises sont garanties et sont fabriquées des meilleures mousselines et cotons anglais, les broderies et dentelles sont très jolies et de première qualité.

LEMIEUX & CARRIER.

FUMEZ LE TABAC

ROSE QUESNEL

DOUX ET NATUREL

Rock City Tobacco Co. Ltd. Québec.

Emplacements à Vendre avec ou sans bâtisse

Monsieur Adolphe Harvey de Jonquières offre en vente, plusieurs bons emplacements, les uns vagues, et d'autres avec maison et harnais.

Ils sont tous situés auprès des usines actuelles de la Côte du Palpe et papière de Jonquières, et de celles qui doivent bientôt s'élever en cet endroit.

Les prix sont modérés et les conditions de paiement faciles. Par ailleurs, chose de valeur, propriétaire à peu de frais ne s'est pas encore offert dans la municipalité de Jonquières. Ceux qui desireraient acheter tout ou partie de ces lots, avec le développement qui doit bientôt prendre cette jeune ville, procurent le prix des immeubles, immédiatement une augmentation sensible.

Qu'on se hâte pendant qu'il est encore temps.

TERRE A VENDRE

Belle propriété, 2 lots dans le rang St-Thomas à 20 arpents de la station des chars. Bonnes conditions.

S'adresser à
Xavier Grenon
Chicoutimi.

William Blanchette

MARCHAND DE BOIS

De toutes sortes pour construction de bâtisses, etc.

GROS ET DETAIL

600,000 pieds de bois sec préparé, pour portes, chasis, moulures, encadrements, planchers, etc.

Une grande quantité de bardeaux à vendre à des conditions défiant toute concurrence.

Venez me voir avant de faire vos achats.

LAING'S

Saindoux Composé

Le meilleur sur le marché.

Une fois que vous en aurez fait l'essai vous ne pourrez vous en dispenser.

Demandez-le à votre épicière, et exigez qu'il vous livre de la marque Laing.

Vous épargnerez de l'argent en achetant les produits de Laing Packing & Provision Co.

CÔTÉ, BOIVIN & CIE, Lté.,

Distributeurs en gros.

JONQUIERES

Terrains à vendre

75 LOTS A BATIR SITUÉS DANS LE VILLAGE DE JONQUIERES. A VENDRE A BON MARCHÉ. Conditions et paiements faciles.

S'adresser à Stanislas Brassard.

Cour Supérieure
Chicoutimi No 3415

Dame Albina Bélanger, épouse commune en biens de Alfred Godbout, de Chicoutimi, commerçant dûment autorisée à ester en justice a intenté ce jour une action en séparation de biens contre son dit époux.

Chicoutimi 27 décembre 1910
L. ALAIN
Procureur de la demanderesse
19-26-29-16-51s

ARGENT A PRÊTER

\$100,000. à prêter à 6 p.c., avec ou sans amortissement, pour 20 ans. Achat de terrains, de terres et de bâtisses, aux mêmes conditions. S'adresser à J.-A. MICHAUD, Agent, Chicoutimi 10-11-10

DISTRICT DE CHICOUTIMI

UNE SESSION de la Cour du Banc du Roi pour le district de Chicoutimi, (juridiction criminelle) sera tenue au palais de justice, en la ville de Chicoutimi, le sixième jour de février prochain, à neuf heures avant-midi.

Je donne en conséquence avis à ceux tous qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'ils soient alors présents pour agir contre eux en autant qu'il sera juste, et je donne également avis à tous juges de paix, coroners, constables et autres officiers de la paix, dans et pour le district, qu'ils aient à comparaître personnellement avec leurs rôles, indications et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

Bureau du Shérif,
Chicoutimi, 14 janvier 1911.
EDMOND SAVARD,
Shérif.